

[tendanceouest.com](https://www.tendanceouest.com)

Université de Rouen. Un master en musicologie menacé, les étudiants se mobilisent

Alexandre Leno

~3 minutes

Engagés dans un bras de fer avec l'université de Rouen pour le maintien d'un master en musicologie en septembre prochain, des étudiants attendent les arbitrages du ministère de l'Éducation pour savoir si leur filière sera sauvée. Ce dernier doit renseigner le nombre de "berceaux" à la rentrée prochaine, c'est-à-dire le nombre de places disponibles pour les professeurs stagiaires dans les différentes académies. Par conséquent, plus le chiffre sera élevé, plus les besoins de stagiaires seront importants et d'autant plus la nécessité d'une formation pour les futurs professeurs. En l'occurrence, le M2E musicologie, apparu à la suite d'une réforme du CAPES, prépare les étudiants de musicologie à l'enseignement au collège et au lycée. Unique en Normandie, la formation devait être mise en place à la rentrée de septembre mais contraint par son déficit, l'université dit devoir opérer des coupes budgétaires en sacrifiant des formations.

L'option de cours mutualisés

Concrètement, les étudiants en musicologie qui auraient envie de poursuivre dans l'enseignement seront contraints de changer de région pour se former bien que certains se soient projetés à Rouen en raison de l'annonce de ce Master, aujourd'hui menacé. *"On comprend les réalités économiques des universités en France mais c'est la façon de le faire qui ne nous convient pas"*, explique Niels Caeterman étudiant délégué en L3 musicologie et co-initiateur de la mobilisation étudiante.

Avec ses camarades, il est allé jusqu'à proposer de mutualiser les cours de ce M2E avec d'autres masters. *"C'est ce qui a été fait déjà pour le master composition, ce qui a permis de réduire les coûts."* Pétitions, manifestations (les 5 et 10 mars), et même soutiens politiques et syndicaux n'auront pas suffi pour avoir l'attention de l'université jusque très récemment donc. Selon l'étudiant, l'université a finalement consenti à revoir sa copie si les nouvelles affectations de professeurs stagiaires, qui doivent être communiquées courant avril, étaient suffisantes pour justifier un maintien du M2E.

Ce choix d'orientation ne concerne que peu d'étudiants, seuls huit inscrits sur une promotion de 29 élèves en L3 et un total de 276 étudiants en musicologie. Mais pour Niels Caeterman, des élèves précaires qui n'ont pas les moyens de déménager vont devoir arrêter leurs études en raison de cette décision. Par ailleurs, *"la présence d'un gros département de musicologie encourage forcément le milieu culturel rouennais, la perte de ce master est un mauvais signe"*. Contactée, l'université n'a pas encore répondu.